

RÉSEAU TERRITOIRES ÉDUCATIFS CALVADOS

www.reseaux-educatifs-calvados.fr

3^{èME} WEBINAIRE POLITIQUES ÉDUCATIVES TERRITORIALES



MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

de 18h00 à 19h30

en visioconférence



Intervention de Rozenn MERRIEN,
Présidente de l'Association Nationale des Directeurs et des cadres de l'Éducation des Villes et des collectivités territoriales (ANDEV).

















Déroulé du webinaire

- Propos introductif qui rappelle le cadre des réseaux et l'objet de ce webinaire
- Intervention de Madame Rozenn Merrien : présidente de l'ANDEV
- Questions des participant.es et échanges
- Le réseau ACM et territoires éducatifs du Calvados comme ressource pour les acteurs éducatifs
- Evaluation et attentes d'un prochain webinaire ou temps d'échanges



PRÉSENTATION DES RÉSEAUX ÉDUCATIFS CALVADOSIENS

Les enjeux du réseau des territoires éducatifs du Calvados :

- Favoriser le développement de politiques éducatives visant à améliorer la continuité éducative.
- Permettre aux institutions d'être en relation constante avec les territoires, afin de suivre le développement de leurs politiques éducatives, et les accompagner dans leur démarche.
- Missionner les associations jeunesse et éducation populaire, en tant qu'expertes, afin qu'elles puissent accompagner l'émergence et le développement de politiques éducatives dans les territoires.

Les enjeux du réseau ACM

- Améliorer la qualité des projets pédagogiques des ACM ainsi que leur mise en œuvre
- Renforcer les pratiques éducatives des professionnels et lutter contre leur isolement
- Créer un réseau ACM départemental
- Veiller à la cohérence des propositions d'animation du réseau avec une offre de formation continue

www.reseaux-educatifs-calvados.fr

COMMENT ET POURQUOI DEVELOPPER LA STRATEGIE EDUCATIVE D'UNE VILLE ?

Intervention de Madame Rozenn MERRIEN
Présidente de l'ANDEV



L'ANDEV au service des territoires









Pourquoi développer la stratégie éducative d'une Ville ?



- De l'Education Nationale à l'éducation partagée : Obligation légale de collaborer, des coopérations obligées dans le cadre de la répartition des compétences entre Etat et collectivité (Locaux, ATSEM, Numérique, Education inclusive ...)
- 1833 : La loi Guizot crée un service public d'éducation <u>municipal</u>
 « Le matériel à la commune, le spirituel à l'Etat! »



- 1980 : Lois de décentralisation : une partie des compétences de l'État est transférée aux échelons locaux, d'autres domaines restent gérés par l'État
- Education nationale: programmes scolaires, diplômes nationaux, gestion des personnels enseignants et administratifs.
- Villes, Départements, Régions, le département assure l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique, Sectorisation + Horaires d'ouverture des écoles , Transports scolaires pour les régions

Pourquoi développer la stratégie éducative d'une Ville ?



ENJEU: Coordonner un système d'acteurs pour un service public d'éducation efficace

Pas de cadre juridique défini dans l'approche globale

- Pour une approche globale de l'éducation Une pluralité d'acteurs complémentaires (parents, associations, collectivité territoriale), laissés à la porte de l'école : approche globale, une mobilisation des ressources locales, une logique de cohérence et de continuité éducative
- Des enjeux et une ambition partagés centrés sur les besoins de l'enfant et du jeune
 - Droit à l'éducation autour des principes d'accès et de réussite pour tous, de liberté de conscience et de laïcité, d'égalité des chances et d'éducation tout au long de la vie, ...
 - Des enjeux territoriaux : école inclusive, réduction des inégalités scolaires, sociales et territoriales

Pourquoi développer la stratégie éducative d'une Ville ?



ENJEU: Coordonner un système d'acteurs pour un service public d'éducation efficace

- Pour une École juste pour tous, inclusive et exigeante, les lois de 2013 et 2019 intègrent un rapprochement entre les différents acteurs de la communauté éducative car l'École seule ne peut plus prétendre à répondre à ces enjeux = Evolution de la réussite scolaire à la réussite éducative
 - Ex. des vainqueurs et des vaincus de Dubet

Animer une politique éducative efficace sur un territoire



« Les villes sont des partenaires-clé

pour préserver le droit à l'éducation

par leur action de coordination et d'ensemblier multisectoriel. »

UNESCO

Comment développer la stratégie éducative d'une ville ?



Cohérence éducative / Continuité éducative / Complémentarité éducative : Un triptyque indissociable

- Education partagée : exercice de responsabilités éducatives dans des temps et des espaces différents qui nécessitent une mise en cohérence dans un souci de :
 - Complémentarité éducative entre les acteurs éducatifs
 - Continuité éducative entre les différents temps de l'enfant

ET tout au long de son parcours de vie :

de la petite enfance à la jeunesse.



Comment développer la stratégie éducative d'une Ville ?



Et la cohérence éducative ?

 Un projet partagé autour de valeurs et une ambition commune

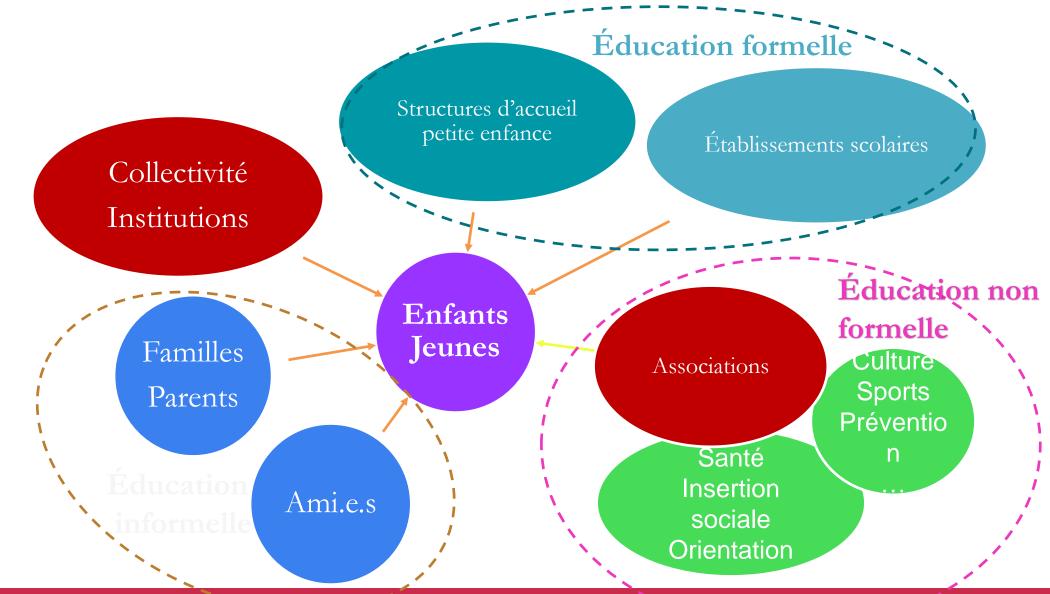


Du diagnostic à l'évaluation partagée pour un projet adapté aux enjeux et besoins du territoire.

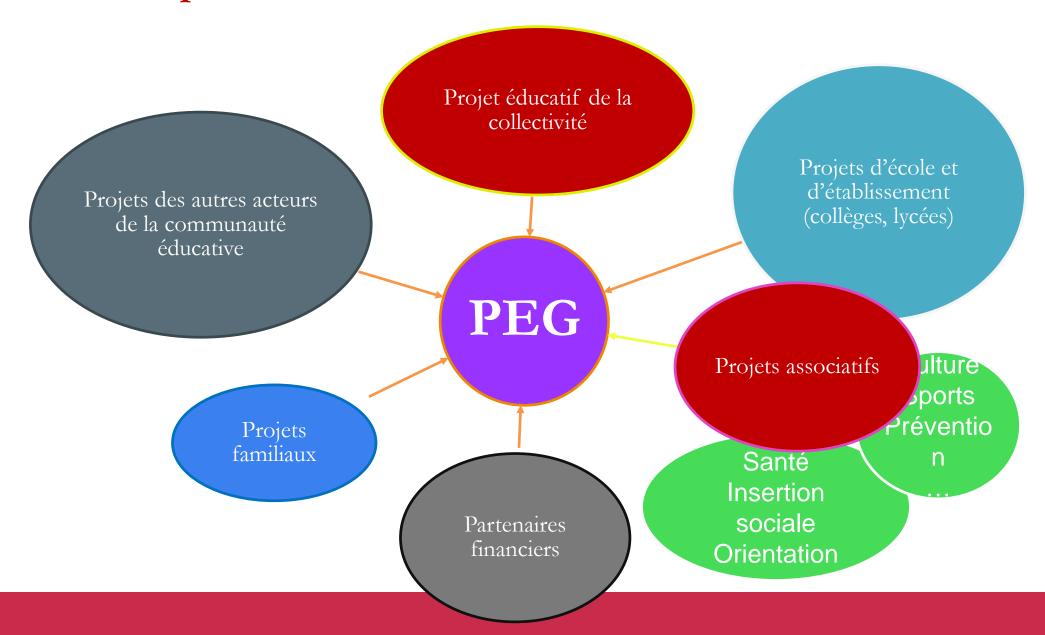
Des CT légitimées dans leur engagement et dans l'animation des politiques éducatives locales.

Elles jouent le rôle d'ensemblier et fixent le cap commun de la coopération : projet collectif d'éducation pour construire localement la cohérence éducative : PEDT, PEL, PEG...

Projet Educatif: pour qui?



Des partenaires, des acteur.rices éducatifs



Comment animer une stratégie éducative pour une Ville ?



Installer un pilotage politique et administratif transversal, collaboratif, repéré

Intégrer les enfants et les jeunes au cœur de la démarche, animer la collaboration avec l'Education Nationale, les familles et les acteurs éducatifs du territoire

Engager la mise en synergie des acteurs éducatifs, s'appuyer sur les dynamiques de collaboration existantes, créer du lien entre pilotage et opérationnel

GOUVERNANCE – Instances et calendrier







Ville / Éducation Nationale / Caisse d'Allocations Familiales / Direction Départementale de la Cohésion Sociale / Préfecture



COPIL ÉLUS

1 fois par trimestre

COMITE DIRECTEUR PEG

1 fois par mois

Elu.e.s des délégations concernées par le PEG Education / Culture / Sports / Petite Enfance Cohésion sociale / Jeunesse



GOUVERNANCE – Instances et calendrier



Association et

participation

des collectifs

d'enfants et

de jeunes

RENCONTRE FAMILLES

Tous les 2/3 mois

Représentant.e.s de parents d'élèves élu.e.s par groupe scolaire/école, Collectif amicales des locataires, comité syndical des familles, ...



RÉUNIONS INTER-DIRECTIONS

Tous les 2/3 mois

Directeurs.trices, responsables, coordonnateurs.trices, Chargé.e.s de mission



Égalité Filles/garçons

Développement durable

GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Ville + partenaires



(sous différents formats)



Ville, EN, État, associations, familles

Éducation inclusive

En cohérence et articulation avec la démarche de la Convention Territoriale Globale (CAF), la Politique de la Ville, le PRE, ...

Exemple de CALENDRIER

Diagnostic, observations, constats

- ✓ Diagnostics thématiques
- ✓ Rencontres directions Écoles/CDL; réunion IEN; réunion familles- parents d'élèves; réunions internes inter-directions
- ✓ Échanger avec les enfants, les familles : préparation du Printemps des enfants

Co-élaboration des orientations du PEG

- Ateliers élu.e.s : Définition priorités transversales par secteur
- ➤ Partage orientations et plans d'action avec partenaires : IEN, familles, associations, acteurs.trices éducatif.ves, ...
- > Partage orientations directions et personnel Ville

Validation et valorisation PEG

COPIL partenaires Conseil Municipal Valorisation du PEG Communication PEG



Septembre – décembre



Mai /Juin /Juillet



Septembre



Réunions élu.e.s : Présentation démarche PEG, gouvernance, Expression valeurs, définition orientations, à partir du programme politique

Finalisation PEG

- Ateliers partagés Printemps des Enfants
 - Synthèse des travaux
 - Clôture collective de l'année scolaire
 - Partage de cette synthèse dans les différentes instances
- Élaboration de fiches-actions ou Groupes
 Travail pour mise en œuvre

Pourquoi et comment animer une stratégie éducative pour une Ville ?



 L'éducation s'inscrit nécessairement en temps long et dans la continuité et la transversalité des politiques publiques

Le projet éducatif partagé constitue le cadre de la mobilisation des acteurs éducatifs d'un territoire.

Valoriser le métiers et saisir les enjeux RH pour accompagner et professionnaliser les acteurs éducatifs

Comment animer une stratégie éducative pour une Ville ? : les réseaux !











Des ressources en ligne

- Revue de presse
- Veille juridique
- Outils partagés
- Webinaires, ...



ECHANGES AVEC LES PARTICIPANT.ES



Les informations sur les réseaux

<u>www.reseaux-educatifs-calvados.fr</u>



Le réseau territoires comme accompagnateur

Vous pouvez solliciter le réseau territoires afin de vous accompagner :

- ➤ Dans la réalisation d'un diagnostic (définir le cadre, la démarche de collecte des informations, le partage des données du diagnostic et la définition des orientations.....)
- ➤ Dans l'élaboration du projet : Une démarche participative qui fixe les orientations et qui choisit les moyens à mobiliser, identifier les enjeux du projet, déclinaison des objectifs éducatifs en plan d'action ...)
- Dans la démarche d'évaluation : Une démarche qui permet de définir des critères, des indicateurs, des outils d'observation, des techniques de valorisation et de communication
- Dans le suivi du projet avec l'organisation d'une gouvernance de projet

Le réseau territoires comme accompagnateur

Il ne se substitue pas aux compétences locales mais permet de créer une dynamique locale

- Il permet de réaliser « un pas de côté » en apportant un regard extérieur
- Il réalise des conseils méthodologiques
- Il facilite la mise en place de démarches participatives
- Il peut animer le collectif et la démarche de projet
- Il peut soutenir et former le relais local et le collectif
- Il favorise le suivi des échéances

Quelques éléments de témoignages sur l'apport du réseau :

Que retenez-vous dans la construction du projet éducatif local, qu'est-ce-que ça a apporté?

« Sur la méthodologie d'organisation et de gestion de réunion. Des automatismes, des outils d'animation participative. Faire en sorte de créer une envie de la part de tout le monde, de la participation

La prise de confiance

Etre accompagné par une personne qui a de l'expérience

La présentation devant les élus en conseil municipal pour lancer la démarche avec des supports Une ressource pour mieux connaître le système »

« Je retiens du positif dans cet accompagnement, un vrai plus pour échanger, la connaissance du terrain et d'autres visions ailleurs, c'est une vraie ressource. Cela permet également d'apporter une vraie méthode. »



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

